



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE :
UNE CONSULTATION PUBLIQUE WEB OUVERTE À TOUS**

AMOS, LE 9 NOVEMBRE 2016 - La Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi invite la population à une consultation publique en ligne, afin de compléter la dernière étape de la démarche du Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Le document sera disponible au lien suivant <http://mrcabitibi.qc.ca/services/amenagement-du-territoire/pdza/consultation-publique>, du 9 au 30 novembre prochain.

LA FINALITÉ D'UN LONG PROCESSUS

La consultation publique en ligne constitue la finalité du PDZA avant son adoption, prévue à l'Assemblée générale des conseillers de comté de décembre prochain. Durant la dernière année, plusieurs étapes ont été franchies qui ont permis de rendre à terme cette démarche de concertation du milieu agricole, notamment des assemblées publiques, des ateliers thématiques de travail, des rencontres sectorielles avec les élus du territoire et le Forum Vision 2031, tenu en mai dernier.

Après avoir analysé tous les commentaires et suggestions reçus, la MRC d'Abitibi mettra à la disposition de la population son PDZA. Une copie de celui-ci sera également disponible auprès des bureaux municipaux du territoire ainsi qu'au bureau de la MRC d'Abitibi.

TRANSMETTRE DES COMMENTAIRES

Les commentaires reçus doivent porter uniquement sur le portrait, le diagnostic, la vision et/ou le plan d'action du PDZA et ses annexes. Vu la démarche concertée du PDZA, les commentaires portant sur des points qui n'ont pas été discutés durant les rencontres, assemblées, ateliers et autres ne seront pas retenus. La date limite pour transmettre des commentaires est le 30 novembre 2016 à Mélanie Falardeau, directrice de l'aménagement du territoire, par courriel à melanie.falardeau@mrcabitibi.qc.ca. Après cette date, les commentaires reçus ne seront pas analysés.

À PROPOS DU PDZA

Le PDZA est un outil de planification s'adressant à tous les acteurs du territoire de la MRC touchés par l'agriculture. L'objectif du plan est de mettre en valeur la zone agricole provinciale par l'agriculture en assurant le développement et la pérennité des activités agricoles, en atténuant les pressions de l'urbanisation et en favorisant la vitalité et l'occupation dynamique du territoire.

Ce plan sera le résultat d'un exercice de concertation et de consultation auprès des acteurs du milieu agricole ainsi que de la population générale intéressée par le développement de l'agriculture sur le territoire de la MRC.

À PROPOS DE LA MRC D'ABITIBI

La MRC d'Abitibi est une organisation publique au service de ses 16 municipalités rurales, d'une ville et de 2 territoires non organisés (TNO), regroupant près de 25 000 habitants avec des budgets annuels de près de 10 millions \$ répartis en 20 secteurs d'activités. Sa mission est de desservir les municipalités de sa MRC, tel que prescrit par la Loi sur l'organisation territoriale municipale, au mieux des ressources humaines et matérielles à sa disposition dans un but de promotion et d'amélioration des conditions de vie générales de sa population tant d'un point de vue social, culturel, qu'environnemental.

– 30 –

Source : Jenny-Lee Falardeau
Agente de communications
MRC d'Abitibi
819 732-5356, poste 210
jennylee.falardeau@mrcabitibi.qc.ca

Information : Mélanie Falardeau
Directrice du Service
d'aménagement du territoire
MRC d'Abitibi
819 732-5356, poste 203
melanie.falardeau@mrcabitibi.qc.ca